



2021

BILAN D'ACTIVITÉ 2021

—

L'ÉDITO

Le prix des choses.

Les indicateurs nous alertent, mais vous l'aviez déjà certainement remarqué, en 2021, on a noté une forte accélération des transitions. Certains s'en réjouiront : enfin ça accélère ! Mais quels sont véritablement ces changements et comment agissent-ils sur notre quotidien ?

La propagation de la COVID 19 et les dérèglements de l'économie mondiale qui ont suivi, puis l'instabilité géopolitique produite par le conflit en Ukraine ont montré la fragilité de notre modèle économique basé sur le commerce international. Nous souffrons de diverses pénuries et découvrons avec surprise le chemin parcouru par les produits que nous consommons au quotidien. Si rien ne semble insurmontable, les augmentations de prix qui accompagnent ces phénomènes sont, elles, pour le moins inquiétantes. Le prix de l'alimentation, des énergies, des matériaux de constructions augmentent de façon considérable, et mettent de nombreux ménages au seuil du décrochage économique.

Si l'augmentation des énergies est annoncée depuis bien longtemps, force est d'admettre que les solutions pour y remédier ne se sont pas développées comme on l'attendait. Il ne faudrait pas que cette transition tant attendue se transforme en paupérisation généralisée de nos logements. Avec le risque supplémentaire que, contraint par « le prix des choses », on abandonne ou retarde la mise en place de politique d'état ambitieuse telle que le ZAN*, car elle aussi, avec la pression foncière qui l'accompagnera, pourrait écartier de la propriété toute une génération d'accédants. Enfin, c'est sans compter la nécessaire mise à niveau de la filière de la construction de maisons individuelles qui depuis 50 ans, adossée à

l'industrie de la construction, a aménagé notre territoire en lotissements et à qui on va désormais demander de rénover nos centres-bourgs anciens.

Le virage est sévère et les attentes sont grandes. Il est donc plus que jamais nécessaire, pour réussir cette transformation, d'agréger nos capacités d'ingénierie publique. L'époque de la massification industrielle est révolue, il faut désormais réfléchir local et sur-mesure et qui mieux que le CAUE pour le faire ? Qui mieux que les architectes, les paysagistes, les urbanistes pour, avec les collectivités, faire ensemble au service de la construction d'un territoire soutenable.

Thierry Orveillon
Président du CAUE 22

*Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020

SOMMAIRE

-

P.11 À PROPOS DU CAUE 22

- + Missions du CAUE 22
- + Centre de documentation et communication

P.17 CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

- + Ateliers d'urbanisme (Binic, Trélivan, Plélo)
- + Les partenariats au service du patrimoine (Bretagne)
- + Accompagnement de la dynamique d'un bourg par le projet (Saint-Caradec)
- + Réhabilitation d'un lotissement ancien (Tonquédec)
- + Phytoremédiation des sols pollués
- + Espaces remarquables partagés (Saint-Jacut-de-la-Mer)
- + Demain, j'habite le bourg (Callac)

P.45 SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

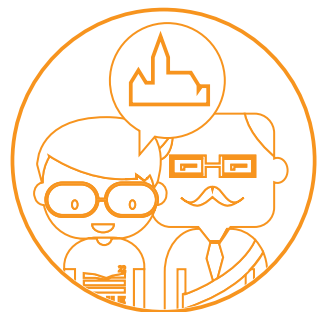
- + Construire le mobilier de la cour de récréation (Lanrivain)
- + La Cabane, atelier à l'Espace Jeunesse (Saint-Brieuc)
- + Regards de jeunes citoyens (Plédran)
- + Archi à l'Ouest- Le magazine de l'architecture
- + Vidéos de sensibilisation
- + Facilha, bien vieillir dans son logement (Côtes d'Armor)

P.64 VIE INTERNE DU CAUE

- + L'équipe
- + Les administrateurs et l'assemblée générale
- + Les stagiaires
- + Le bilan financier

À PROPOS DU CAUE 22

—



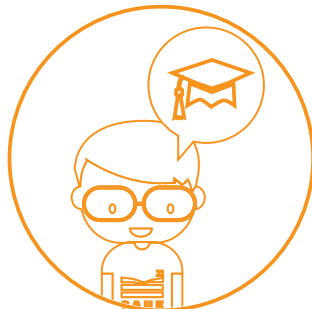
**CONSEILLER
LES COLLECTIVITÉS**



**CONSEILLER
LES PARTICULIERS**



**SENSIBILISER,
INFORMER**



**FORMER
TOUS LES PUBLICS**

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. L'équipe est composée de 13 personnes dont 8 techniciens qui ont pour mission de conseiller, informer, sensibiliser et former tous les publics (collectivités, administrations, particuliers, scolaires...) et de 5 employés pour la part direction, administration, documentation, communication et comptabilité.

Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe d'aménagement perçue par le Conseil Départemental. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

Le montant de l'adhésion varie suivant le statut de l'adhérent : particuliers : 10 euros - associations : 25 euros - organismes : 90 euros - collectivités : chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 euros / habitant recensé au 1^{er} janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la composent. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 25 euros au même titre qu'une association.

En 2021 : 302 communes adhérentes - 7 structures intercommunales (sur 8) - 65 particuliers - 2 organismes - 8 associations.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire. Le CAUE est abonné par ailleurs à une vingtaine de revues : Architecture d'Aujourd'hui, AMC, Le moniteur, D'A, Tous urbains, Carnets du paysage, etc.

La consultation du fonds est possible via le portail documentaire à l'adresse : <http://www.caue-docouest.com>, qui regroupe l'ensemble des catalogues des centres de documentation des CAUE de la Sarthe (79) / de Loire Atlantique (44) / du Maine et Loire (49) / de la Vendée (85) / de la Manche (50) et du Calvados (14). Le centre documentaire est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La consultation est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / MÉDIAS

Le site internet a pour objet l'information du grand public. Pour rester connecté, le CAUE 22 a une page facebook qui permet d'informer sur notre activité et d'annoncer les prochains évènements et expositions. Vous pouvez nous rejoindre sur la page « CAUE des Côtes d'Armor ». Réalisée par le CAUE, une lettre d'information électronique est adressée à près de 2000 contacts. Des articles réguliers paraissent dans la presse locale (Le Télégramme, Ouest-France, La presse d'Armor...).

→ liens utiles

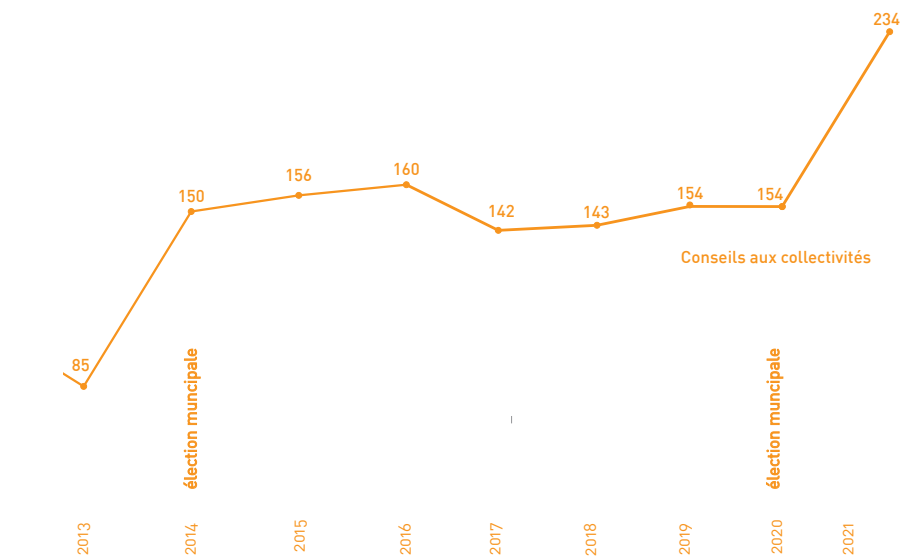
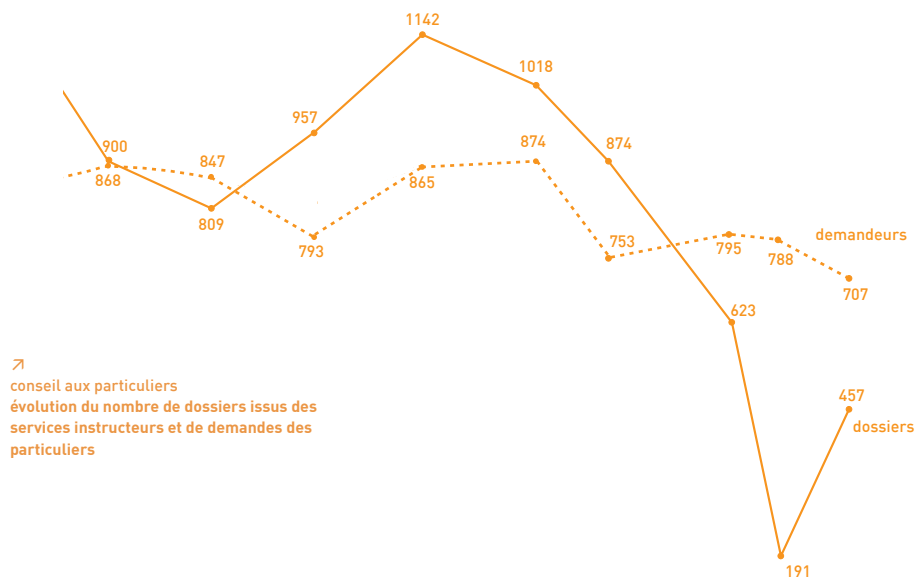
internet : www.caue22.fr

centre documentaire : <http://www.caue-docouest.com>

page facebook : [Cae des Côtes d'Armor](#)

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

—



conseil aux collectivités
évolution du nombre d'études

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Les architectes-conseillers assurent des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent idéalement, le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.

Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, à stimuler débats et concertation, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.

DINAN AGGLOMÉRATION

CAULNES-Concours du restaurant scolaire-**CAULNES**-Aménagement du bourg suite à la déviation-**CAULNES**-Transformation de la place centrale-**CAULNES**-Aménagement paysager de deux rues-**CHAMPS-GÉRAUX (LES)**-Cour d'école et bancs de l'amitié-**CRÉHEN**-Projet scolaire autour du design et du travail d'Enzo Mari pour les classes des 6^e aux 3^e du collège Immaculée Conception-**CRÉHEN**-Etude urbaine-**EVRAIN**-Projet urbain et diagnostic concernant les halles-**FRÉHEL**-Chapelle du Vieux-Bourg-**GUENROC**-Eglise St-Gervais St-Protais-**LANVALLAY**-Réhabilitation de la S2F de Tressaint (espace public)-**LÉHON**-Création d'une Kachbane pour les élèves du cycle 2-**PLESLIN-TRIGAVOU**-Aménagement de la cour d'école Georges Hervé-**PLESLIN-TRIGAVOU**-Extension de la salle d'activités et abri véhicules-**PLESLIN-TRIGAVOU**-Atelier flash - Revitalisation du bourg-**PLOUASNE**-CCTP (Etude urbaine - locaux)-**PLOUËR-SUR-RANCE**-Renouvellement urbain - étude capacitaire-**PLUMAUDAN**-Ré-aménagement du Parc-**PLUMAUDAN**-Etude urbaine-**PLUMAUGAT**-Aménagement de cour (mobiliers)-**QUÉVERT**-Trame de programme de travaux d'aménagement-**SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX**-Nouvelle cuisine dans le commerce (bar/restaurant/épicerie)-**SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX**-Projet de lotissement de 6 à 8 maisons-**SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX**-Suivi d'un atelier d'étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes concernant l'installation d'un hameau léger-**SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX**-Rénovation d'une vieille bâtisse dans le bourg-**SAINT-CARNÉ**-Projet logements sociaux-**SAINT-CARNÉ**-Aménagement cour d'école (+ liaisons école)-**SAINT-CARNÉ**-IME et le futur restaurant scolaire-**SAINT-CAST-LE GUILDON**-Projet du Guildo (périmètre, cadre d'action, esquisse)-**SAINT-JACUT DE LA MER**-Faisabilité logements-**SAINT-JACUT DE LA MER**-Réaménagement de l'entrée du camping municipal-**SAINT-JUVAT**-Eglise et inscription Monuments Historiques-**SAINT-JUVAT**-Réalisation d'un jeu pour la cour d'école-**SAINT-JUVAT**-Jeux sur la place de la mairie et bancs-**SAINT-LORMEL**-Salle polyvalente-**SAINT-MADEN**-Avis sur le pont Palquet suite à la création d'un sentier de randonnée-**SAINT-MÉLOIR DES BOIS**-Réévaluation du label CPRB-**SAINT-SAMSON SUR RANCE**-Réaménagement de la cour d'école-**SAINT-SAMSON SUR RANCE**-Mairie - Tiers lieu-**TADEN**-Suivi de l'étude concernant la Vallée de la Rance menée par les étudiants de l'École du paysage de Blois-**TADEN**-Agrandissement d'un local au centre bourg-**TRÉBÉDAN**-Aménagement d'un lotissement-**TRÉBÉDAN**-Diagnostic

- évaluation financière - travaux de la salle des fêtes-**TRÉFUMEL**-Réhabilitation de la taverne des Faluns-**TRÉLIVAN**-Etude urbaine en centre bourg-**TRÉVRON**-Aménagement du bourg-**VICOMTÉ SUR RANCE (LA)**-Rénovation d'un mur derrière la roue à aube d'un moulin à marée.

DINAN AGGLOMÉRATION-Evolution du règlement concernant les clôtures (PLUi)

GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

BELLE ISLE EN TERRE-Remobilisation des locaux de la ludothèque-**BELLE ISLE EN TERRE**-Réhabilitation de l'église-**BULAT-PESTIVIEN**-Aménagement d'une partie du bourg-**BULAT-PESTIVIEN**-Réévaluation du label CPRB-**BULAT-PESTIVIEN**-Acquisition de plusieurs maisons au cœur du bourg -**CALLAC**-Réaménagement de la bibliothèque et tiers-lieu-**CALLAC**-Réaménagement du bâtiment administratif-**GUINGAMP**-Jury Art dans la ville-**GUINGAMP**-Etude sur la rue Auguste Pavie - cheminement important de collégiens-**GUINGAMP**-Suivi du D.S.A.-**GUINGAMP**-Pop Sup - partenariat DDTM-**GURUNHUEL**-Acquisition d'un bien immobilier au centre-bourg-**KERPERT**-Transformation d'une grange en salle polyvalente-**LANLOUP**-Aménagement du bourg-**LOUARGAT**-Aménagement des cours de récréation-**MAGOAR**-Aménagement du cimetière-**PAIMPOL**-Projet habitat groupé-**PAIMPOL**-Lotissement Kécity-**PLOËZAL**-Atelier flash - Revitalisation du bourg-**PLOËZEC**-Ecoquartier-**PLOËZEC**-Rénovation du pignon de la chapelle-**PLOURAC'H**-Acquisition d'un bâtiment-**PONTRIEUX**-Projet global de territoire suite déménagement espace commercial-**QUEMPEL-GUÉZENNEC**-Aménagement du site de Goas Vilinic - ancien port de pêche-**QUEMPEL-GUÉZENNEC**-L'habitat dans la place du bourg-**SAINT-NICODÈME**-Aménagement du bourg-**SAINT-NICOLAS DU PÉLEM**-Aménagement îlot mairie-**SAINT-NICOLAS DU PÉLEM**-Château de Beaucours.

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION-Schéma directeur cyclable.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

CANIHUEL-Acquisition d'un terrain pour la création d'un lotissement-**KERGRIST-MOËLOU**-Aménagement entrée de bourg pour réduire la vitesse-**KERGRIST-MOËLOU**-Aménagement du jardin de l'ancien presbytère-**KERGRIST-MOËLOU**-Embellissement paysager du bourg-**LANRIVAIN**-Aménagement de l'entrée de bourg-**LANRIVAIN**-Cours d'école-**MAËL-CARHAIX**-Lancement PVD-Petites villes de demain-**MAËL-CARHAIX**-Demande d'avis d'un paysagiste pour le bourg et les arbres du cimetière-**PAULE**-Aménagement du bourg-**PAULE**-Réflexion sur la créations d'habitats pour personnes âgées-**PERRET**-Diag. Avant achat Bon repos sur Blavet-**PEUMERIT-QUINTIN**-Aménagement d'un espace au bourg-**PLOUNEVEZ-QUINTIN**-Plan de végétalisation du futur lotissement-**ROSTRENEN**-Mobilier urbains-**ROSTRENEN**-Accompagnement PVD-Petites villes de demain-**ROSTRENEN**-Construction d'un auvent-**SAINTE-TRÉPHINE**-Lotissement-**TRÉMARGAT**-Rénovation énergétique et améliorationj d'un bâtiment d'hébergement-**TRÉMARGAT**-Place du bourg.

LAMBALLE TERRE ET MER

BOUILLIE (LA)-Etude de faisabilité sur une friche agricole-**BRÉHAND**-Extension et réhabilitation de la mairie-**BRÉHAND**-Extension de la garderie-**BRÉHAND**-Rénovation de l'ancien presbytère-**BRÉHAND**-Ensemble immobilier (2 maisons + terrain)-**DOLO**-Etude habitat communal-**ERQUY**-Aménagement paysager pour un parc-**LAMBALLE**-Réaménagement urbain - entrée centre ville (zone patrimoniale)-**LAMBALLE**-Parc éolien-**LAMBALLE - LA POTERIE**-Suite à l'acquisition d'une propriété : étude capacitaire et réflexion d'aménagement -**MONCONTOUR**-Cimetière-**MONCONTOUR**-Label Petites cités de caractère-**PENGUILLY**-Rénovation d'un ancien local commercial-**PLÉNÉE-JUGON**-(A la demande de l'association Voir ensemble) Foyer d'accueil médicalisé-**PLENEUF-VAL-ANDRÉ**-Inventaire arbres remarquables-**PLURIEN**-Manoir de la Baie-**QUINTENIC**-Aménagement du bourg-**ROUILLAC**-Sécurité dans le bourg-**SAINTE-ALBAN**-Label CPRB réévaluation-**SAINTE-DENOUAL**-Aménagement global de la commune : lotissement, sentier, route,

chemin...-**SAINTE-IGNEUC**-Réaménagement du centre-bourg-**TRÉMEUR**-Réorganisation de la cour d'école-**TRÉMEUR**-Réflexion du centre-bourg (construction atelier - école - lotissement...).

LAMBALLE TERRE ET MER-Commission locale du Secteur Patrimonial Remarquable-Comité de pilotage Petites villes de demain

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LANGOAT-Label CPRB réévaluation-**LANMODEZ**-Projet collectif suite à l'acquisition d'un bâtiment-**LANNION**-(A la demande de l'association Beauvallon) Projet de construction (foyer, atelier technique, espace de stockage, accueil de jour)-**LÉZARDRIEUX**-Aménagement paysager autour de la Cambuse-**LÉZARDRIEUX**-Réfection complète du bloc sanitaire du camping municipal-**LOGUIVY-PLOUGRAS**-Aménagement du bourg-**LOGUIVY-PLOUGRAS**-Diagnostic suite à l'acquisition de l'ancien restaurant-**LOUANNEC**-Construction d'un espace culturel au cœur du bourg-**MINIHY-TRÉGUIER**-Aménagements paysagers et urbains-**PLESTIN LES GRÈVES**-Création d'un pôle accueil de loisirs-**PLESTIN LES GRÈVES**-Aménagement des parcs-**TRÉGASTEL**-Réhabilitation du centre-ville-**PLEUBIAN**-Jury de concours de la maison «bien-être marin»-**PLEUBIAN**-Espace marin de bien-être-**PLEUDANIEL**-Entretien paysager-**PLOUARET**-Réaménagement de la rue de la Gare-**PLOU-Bezre**-Revitalisation du centre-bourg-**PLOUGRAS**-Agrandissement du terrain de foot, tribunes, club house-**PLUFUR**-Réaménagement du cimetière-**TONQUÉDEC**-Réaménagement d'un ancien lotissement du bourg-**TRÉGASTEL**-Création d'un lieu de partage intergénérationnel-**TRÉGASTEL**-Devenir Bâtiments lôt Ste Anne-**TRÉGASTEL**-Aménagement de bourg-**TRÉGASTEL**-Création de mobiliers (bancs, bacs...)-**TRÉGASTEL**-EHPAD-**TRÉGUIER**-Commission Locale du site Patrimonial Remarquable (SPR).

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

BOQUÉHO-Travaux salle des fêtes-**CHÂTELAUDREN**-Label Petites cités de caractère-**LANVOLLON**-Etude sur la revitalisation du centre-ville-**PLÉLO**-Futur lotissement-**PLÉLO**-Place la Corderie-**PLÉLO**-Aménagement du centre-bourg-**SAINT-PEVER**-Aménagement du bourg-**SAINT-PÉVER**-Réaménagement de deux cours d'école.

LEFF ARMOR - Réunion d'information - bassin versant du Grand Trieux

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE

COËTLOGON-Projet de logement au-dessus de la mairie-**HAUT-CORLAY (LE)**-Embellissement du bourg-**LOUDÉAC**-Requalification du secteur de la gare-**PLÉMET**-Ecole maternelle-**PLOUGUENAST-LANGAST**-Aménagement de la prairie devant le complexe sportif-**PLUMIEUX**-Etude urbaine sur l'ensemble de bourg-**SAINT-CARADEC**-Amélioration de l'accès de la mairie-**SAINT-JACUT DU MENÉ**-Réaménagement urbain et environnemental des abords - salle des fêtes-**SAINT-THÉLO**-Réaménagement de la passerelle Kawamata-**SAINT-THÉLO**-Label CPRB réévaluation.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

BINIC-ETABLES-Aménagement cours de l'école La Vigie avec participation des élèves-**BINIC-ETABLES**-Aménagement d'une zone OAP à Binic-**BINIC-ETABLES**-La rognouse-**BINIC-ETABLES**-Etude capacitaire station de lavage pour locaux d'activités-**BINIC-ETABLES**-Projet «Coopérative des possibles» travaux moulin Saint-Gilles-**BINIC-ETABLES**-OAP concernant le «château de la Fougeraie»-**BINIC-ETABLES**-Projet d'aménagement des cours de récréation de l'école A. Jacquard -**BODÉO (LE)**-Aménagement du cimetière (accessibilité & paysager)-**HILLION**-Projet studio-**HILLION**-Construction de halle en cœur de bourg-**MÉAUGON**

(**LA**)-Classes provisoires-**LANGUEUX**-Visas sur 20 lots-**LANGUEUX**-Cours d'école-**LANGUEUX**-(A la demande de l'association Kikafekoi) Construction de mobilier urbain + chalet-**PLAINTEL**-CDAC Lidl-**PLÉDRAN**-Atelier flash - Revitalisation du bourg + lancement plan guide urbain-**PLÉDRAN**-Création de jardinières-**PLÉDRAN**-EHPAD-**PLÉDRAN**-Création d'une maison de santé-**PLÉDRAN**-Création d'une maison d'assistants maternels et/ou logements-**PLÉDRAN**-Appel à projet ville & village désirable (classes CP et CM2)-**PLÉDRAN**-Atlas de la Biodiversité-**PLÉRIN**-Comité consultatif de la transition écologique de la ville-**PLÉRIN**-Jury projet immobilier-**PLOURHAN**-Local vélo - matériel de jardin-**QUINTIN**-Label Petites cités de caractère-**QUINTIN**-Agencement des locaux-**SAINT-BRANDAN**-Aménagement du centre-bourg-**SAINT-BRANDAN**-Presbytère-**SAINT-BRANDAN**-Salle sportive-**SAINT-BRIEUC**-Robien-**SAINT-BRIEUC**-MJC du Plateau - diagnostic des locaux-**SAINT-BRIEUC**-Fleurissement des trottoirs - Robien-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande de St-Brieuc Armor Agglo) Jury pour la construction d'une extension du Centre Inter Administratif-**SAINT-BRIEUC**-Atelier participatif/conception/aménagement PAE-**SAINT-BRIEUC**-Atelier mobilier - chemin piétons vers Montbareil-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande du Conseil de développement) Projet de territoire - contournement sud-**SAINT-BRIEUC**-Aménagement de bureau cloison - ADS-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande d'ASKORIA) Rénovation/Aménagement du site de formation-**SAINT-BRIEUC**-Aménagement Place de la Grille-**SAINT-BRIEUC**-Aménagement jardin pédagogique Centre Armor KERVAL-**SAINT-BRIEUC**-Concours déchetterie-**SAINT-BRIEUC**-Poursuite de la voie Hentig rue Berthollet/gare SNCF -**SAINT-BRIEUC**-Projet d'environnement architectural et paysagiste - Auberge de Jeunesse-**SAINT-BRIEUC**-Création/réalisation de mobilier - Service Jeunesse-**SAINT-BRIEUC**-OPAH copro 2-**SAINT-BRIEUC**-Plan paysage-**SAINT-BRIEUC**-Atelier ENSAB - Place de la Résistance-**SAINT-JULIEN**-Bâtisse à rénover rue de la gare en centre-bourg-**TRÉGUEUX**-Jury de concours pour la construction d'un centre de loisirs-**TRÉGUEUX**-Réflexion sur le presbytère-**TRÉGUEUX**-Projet d'aménagement (parvis/parking)-**YFFINIAC**-Etude capacitaire sur un projet de résidence seniors-**YFFINIAC**-Jury de concours concernant un cabinet médical.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION-Démarche d'économie circulaire-Projet d'adaptation au changement climatique.

ÎLE DE BRÉHAT-Aménagement paysager-Projet de chalet

PONTIVY COMMUNAUTÉ

MÛR-DE-BRETAGNE-Construction boîte à livres - matériaux durables, collègue Paul Eluard-**SAINT-CONNEC**-Aménagement d'un «espace de loisirs intergénérationnel».

CONSEIL DÉPARTEMENTAL-Guide d'embellissement et/ou valorisation paysagère-Atlas des Paysages des Côtes d'Armor.

FACILHA-Evolution des pavillons

SDIS 22-Jury concernant la construction du SDIS

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT-Membre du Conseil du Développement.

PRÉFECTURE-Commission de sécurité-Commission Départementale Nature Paysages Sites-Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

ASSOCIATION COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE (CPRB)-Visite et comité technique pour la réévaluation de la candidature de Saint-Rivoal (29)-Avis sur diverses demandes de subventions discernées aux collectivités et particuliers.

ASSOCIATION PETITES CITÉS DE CARACTÈRE (PCC)-Aide création outil pédagogique.

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS, QUELQUES EXEMPLES



BINIC / 2021-2022

ATELIER CHAUSSETTES

Binic, ville portuaire aujourd'hui rattachée à la commune nouvelle de Binic Etables sur Mer, est traversée par la Départementale 786. Les difficultés de circulation dues à une augmentation du trafic incitent les élus de l'ancienne mandature accompagnée du Département à engager une réflexion quant à son ré-aménagement.

L'aspect routier du projet alors engagé interroge la nouvelle équipe municipale élue en 2020 qui le re-questionne afin de le faire évoluer : il ne s'agira pas de traiter de la traversée verticale de Binic par la départementale mais plutôt des traversées horizontales reliant les différentes entités de la commune en réfléchissant d'abord aux piétons et aux cyclistes et en y incluant une dimension paysagère forte. La rivière de l'Ic notamment et les crues amenées certainement à se répéter devront être prises en compte dans le nouveau scénario d'aménagement.

Consulté sur ces nouvelles demandes, le CAUE a imaginé l'organisation d'ateliers afin de traduire spatialement le programme de cette nouvelle équipe. Ces ateliers de concertation réunissant élus, techniciens, bureau d'études se déroulaient autour d'une grande photo aérienne de la commune, support de discussion. Lors de ces « ateliers chaussettes » - les participants se déchaussant pour être au plus près de la carte - de nombreuses thématiques ont été abordées : quelle identité pour Binic, la gestion des inondations, la sécurité des déplacements, des piétons, des vélos et des voitures, la question du stationnement, de l'activité des commerces, et du marché.

Fruit d'un travail collaboratif entre la commune de Binic Etables sur mer, la DDTM22, le bureau d'études Univers et le CAUE, un diagnostic est aujourd'hui posé. Les élus ont souhaité présenter ces réflexions aux habitants. Pour ce faire, une exposition ouverte au public a été accueillie à l'Estran durant l'été 2021 avec l'organisation de visites.



TRÉLIVAN - PLÉLO / 2021

ATELIER D'URBANISME

La commune de Trélivan a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans la réalisation d'une étude urbaine. La collectivité avait identifié le besoin de faire évoluer certains équipements présents dans son centre-bourg. En partenariat avec la DDTM et Dinan Agglomération, le CAUE a accompagné la collectivité en amont de sa réflexion pour aider à clarifier ses besoins, ses intentions de projets et bien définir le périmètre d'étude.

Le CAUE a ainsi animé des ateliers de réflexion préalable avec les élus, pour croiser les thèmes d'intervention et les échelles d'action potentiels en matière de revitalisation de la centralité, de maîtrise et de mise en cohérence de l'évolution du tissu urbain, de prospective des besoins pour les publics associatifs et scolaires, de prise en compte du paysage et des usages notamment en matière de mobilité.

Le CAUE a également répondu aux urgences et interrogations communales sur les mutations et opportunités d'acquisitions foncières par un travail approfondi de faisabilité en partenariat avec l'EPF sur un îlot identifié comme stratégique. L'ensemble de ce travail a permis de dresser une synthèse des enjeux, besoins et secteurs prioritaires. Ces éléments ont permis de définir et préciser le contenu de l'étude de programmation urbaine, architecturale et paysagère à lancer ainsi que les compétences attendues. L'étude démarrera ainsi au deuxième semestre 2022.

Ce travail de réflexion préalable a également été mené sur la commune de Plélo. L'étude urbaine sur Plélo a elle, démarré en mai 2022.

**BRETAGNE****LES PARTENARIATS AU SERVICE
DU PATRIMOINE**

Le CAUE travaille depuis de nombreuses années avec les labels Patrimoine de la Région Bretagne et plus particulièrement celui des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » : les CPRB.

Ce label regroupe 14 communes dans les Côtes d'Armor (Pouldouran, Runan, Hengoat, Plouaret, Bulat-Pestivien, Kergrist Moëlou, Le Quillio, Langast, Saint-Thélo, Guenroc, Tréfumel, Saint-Juvat, Saint-Méloir des Bois et Saint-Alban).

Pour prétendre au label CPRB, ces communes doivent compter moins de 3500 habitants, avoir une identité rurale et posséder un patrimoine architectural et paysager de qualité.

Le label et la Région Bretagne aident alors ces communes à sauvegarder, valoriser et promouvoir leurs patrimoines. C'est dans ce cadre que le CAUE des Côtes d'Armor accompagne les CPRB, en apportant son expertise et son regard lors des commissions d'évaluation et de réévaluation (au nombre de cinq pour cette année 2021), pour les demandes de subventions publiques et privées (23 en 2021), pour la sensibilisation du réseau au cadre de vie à la restauration respectueuse du bâti ancien et aux aménagements vertueux des espaces publics...



ST-CARADEC / 2021

ACCOMPAGNEMENT DE LA DYNAMIQUE D'UN BOURG PAR LE PROJET

La commune de Saint-Caradec souhaite acquérir une parcelle avec une petite habitation en vente, à proximité immédiate de la mairie et de la salle des fêtes pour en faire un parking. L'analyse des stationnements disponibles sur la commune et les contraintes de la parcelle ont permis d'engager une réflexion plus globale sur le réaménagement des abords de la mairie et de la salle des fêtes.

La proximité de la Véloroute 6 reliant Camaret à Vitré, de la voie verte de l'Hilvern et d'un bourg disposant de toutes les commodités (restaurant, épicerie, pharmacie) ont permis d'engager une réflexion sur un programme de valorisation des mobilités douces et du tourisme en Centre-Bretagne. Il a ainsi été proposé l'installation d'une toiture sous laquelle les vélos pourraient venir faire étape tout en rechargeant leur batterie.

Les échanges et visites avec les élus ont permis de saisir l'identité de la commune et de reprendre certains principes d'aménagement déjà développés par celle-ci. Le développement d'un « jardin de poche » sur l'arrière du site ainsi que l'utilisation de pignon comme support de communication pour les événements viennent enrichir le programme et les réflexions autour de ce site.

Parallèlement, le CAUE a participé au concours de la résidence relais pour l'installation de six logements pour jeunes travailleurs dans l'ancien restaurant du Cheval noir. Le bâtiment étant trop petit pour accueillir tous les logements, le projet retenu de l'architecte Charlotte Martin propose de surélever le bâtiment et de rester compact plutôt que de s'étaler sur le terrain côté jardin. Le bâtiment étant situé à proximité d'un monument historique, l'accompagnement du CAUE s'est poursuivi après la phase de concours pour travailler en collaboration avec l'UDAP, le service urbanisme de Loudéac communauté et les élus.



TONQUÉDEC / 2021

RÉAMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT ANCIEN

La municipalité de Tonquédec a fait appel au CAUE concernant le lotissement de Loden-Nevez. Les élus ont décidé de revoir les aménagements paysagers du lotissement qui date de la fin des années 1970 et du début des années 1980.

La proposition du CAUE consiste à remettre au cœur du lotissement le piéton, les vélos, les enfants et non plus la voiture. En effet, l'étude des lieux permet d'observer qu'aujourd'hui la voiture a les pleins pouvoirs et prend la majeure partie de la place, le piéton se trouvant alors relégué sur des trottoirs sous-dimensionnés, et souvent gênés par des voitures stationnées. Les routes, elles, sont surdimensionnées, favorisant l'accélération des voitures.

Dans un premier temps, il est proposé de réduire la taille des voiries, tout en conservant une largeur suffisante pour les engins agricoles. Il s'agit aussi de venir retravailler les carrefours en proposant des angles droits qui ont pour effet de faire ralentir les voitures (les arrondis permettant l'accélération de ces dernières) ; ou encore de retravailler les entrées du lotissement, notamment celle du stade qui est aujourd'hui un vrai carrefour routier de 35m de large.

L'idée du projet est de faire un lotissement zéro bordure, à savoir supprimer les trottoirs, remettre tout le monde au même niveau et ainsi venir perturber la voiture et remettre le piéton au cœur de l'espace. L'objectif étant de redonner un sens des priorités.

D'un point de vue technique, le zéro bordure et la végétalisation des trottoirs et pieds de murs permet de faciliter l'entretien, de simplifier l'espace en tenant compte des moyens techniques et humains, de ne plus utiliser de désherbant chimique. Il s'agit également d'offrir aux arbres un espace suffisant (15m³ minimum) pour leur permettre de se développer normalement. En bref réhabiliter le lotissement, casser la logique du tout-voiture tout en recréant un cadre de vie plus apaisé et végétalisé à l'ensemble des usagers.



BRETAGNE/ 2021

PHYTOREMÉDIATION UNE TECHNIQUE DE DÉPOLLUTION DES SOLS

-

Le mot phytoremédiation vient du grec « phyton » (plante) et du latin « remedium » (rétablissement de l'équilibre) Cette technique n'est pas récente car elle était déjà utilisée il y a 3000 ans pour traiter les eaux polluées. « La phytoremédiation est ainsi un ensemble de technologies utilisant les plantes pour réduire, dégrader ou immobiliser des composants organiques polluants naturels ou de synthèse, du sol, de l'eau ou de l'air provenant d'activités humaines ».

Les municipalités des Côtes d'Armor sont de plus en plus confrontées à des friches et des sols pollués sur lesquelles elles ne peuvent plus construire. Les casses autos et anciennes stations d'essence en font totalement partie.

Des expériences ont vu le jour en Bretagne pour dépolluer les sols (métaux lourds, hydrocarbures, plomb....) à partir de plantes. La durée de dépollution s'étale sur une dizaine d'année mais l'espace en cours de dépollution peut évoluer en un parc intéressant.

Pour répondre à un cas concret dans une petite commune des Côtes d'Armor sur une ancienne station-service, le CAUE a été visiter le parc de Saint-Guinoux en Ile et Vilaine, notamment pour visualiser les plantes utilisées et les paysages que ces aménagements engendrent.



Saint-Jacut-de-la-Mer

Plage de la
Manchette

Baie de Lancieux

SAINT-JACUT-DE-LA-MER / 2020-2021

ESPACES REMARQUABLES PARTAGÉS

La municipalité de Saint-Jacut-de-la-Mer a sollicité le CAUE pour mener une réflexion sur son camping municipal. Ce camping de 5,7 ha est situé au bord du littoral et proche d'espaces boisés classés. Il permet d'absorber la demande d'hébergement touristique sous forme d'habitats légers. Une partie est destinée aux tentes et camping-cars et la seconde aux mobil-homes. Un terrain de foot occupait le centre du camping. Aujourd'hui un city-stade a été construit sur une partie du terrain. Cet équipement est dédié autant aux campeurs qu'aux Jaguens.

La situation privilégiée du camping en site remarquable et sa surface sont un atout pour la commune. L'étude réalisée a porté sur la mutualisation d'espaces de services et de loisirs entre le camping et la commune. D'autres sujets de réflexion ont été menés autour de l'intégration paysagère du camping, son interaction avec la plage de la Manchette, la qualité de ses accès et de ses abords.



CALLAC / 2021-2022

DEMAIN, J'HABITE LE BOURG

Les campagnes ne se dépeuplent plus, bien au contraire, mais le centre des bourgs ruraux se désertifie et se paupérise tandis que leurs périphéries résidentielles sont dispendieuses en espaces et en réseaux. Les lotissements pavillonnaires gagnent anarchiquement sur les terres agricoles sans attention au paysage, sans souci du vivre ensemble, de la transformation des modes de vie et des questions énergétiques et écologiques. Les maisons des centres, souvent en bord de voirie et sans confort, sont peu attractives et nécessitent une réhabilitation coûteuse. Faut-il laisser les centres partir à l'abandon ou les maintenir debout dans un esprit de conservation patrimoniale ?

La petite ville de Callac en Centre-Bretagne est emblématique de cette situation avec une légère augmentation de sa population depuis un an. Desservie par le train, elle est située entre Carhaix et Guingamp en territoire essentiellement agricole. Callac ne subit pas l'attractivité des villes et demeure un pôle administratif, éducatif et commercial pour les communes environnantes mais la vacance de bâtiments d'habitations et artisanaux est importante au centre, lui conférant un caractère d'abandon. Par ailleurs, la ville se caractérise par de vastes espaces publics et d'anciens équipements sans affectations et inadaptés aux besoins actuels. Différents projets d'hébergement et la conversion d'un ancien collège en espace social et culturel sont à l'étude.

Les étudiants en Master 1 de l'atelier de Marion Faunières, architecte enseignante de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) se sont penchés sur la question de la réhabilitation du centre-ville durant un semestre. Quel avenir pour les équipements existants ? Comment les mettre en résonance ? Quelle place donner à la voiture pour des espaces communs partagés avec le piéton qui permettraient de relier ces différents équipements ? Comment accueillir de nouveaux habitants sans grignoter les terres agricoles ?

Parallèlement aux travaux étudiants, et depuis 2021, Callac fait partie du programme d'état «Petites Villes de Demain» de revitalisation des centre-bourgs ruraux. Dans ce cadre, Laura Guillossou, architecte de formation, a été engagée comme cheffe de projet et accompagne la ville dans la constitution des montages opérationnels et financiers de réhabilitation des équipements et des espaces publics vétustes. Les projets étudiants ont ainsi été prolongés d'ateliers réalisés par le CAUE avec les élus pour accompagner PVD à la définition du récit des usages de la ville de demain, et donc à une plus fine programmation quant aux opérations à venir à court, moyen et long terme.

SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

—



LANRIVAIN / 2019-2021

CONSTRUIRE LE MOBILIER DE LA COUR DE RÉCRÉATION

En 2019, les élèves, parents d'élèves et l'équipe enseignante de l'école de Lanrivain accompagnés du CAUE avaient déjà mené le chantier du réaménagement de la cour de récréation avec dans un premier temps l'enlèvement des plaques de résine de l'aire des jeux pour les remplacer par du BRF (Bois Raméal Fragmenté) puis le débitage et les plantations.

En 2020/2021, les élèves de la classe de Trifine Leray ont poursuivi ce projet en se concentrant cette année sur la construction de mobilier pour la cour de récréation. Pour ce faire, les élèves ont réalisé un dossier qu'ils ont remis aux architectes et paysagiste du CAUE dans lequel ils avaient relevé tous les besoins exprimés par les enfants. Les élèves se sont ainsi placés dans le rôle du maître d'ouvrage et ont élaboré un programme qu'ils ont soumis aux concepteurs avec lesquels ils ont pu échanger pour se mettre d'accord sur quel type de mobilier ils souhaitaient construire.

Après la présentation des métiers d'architecte et de designer en détaillant plus précisément les travaux d'Enzo Mari et de Gerrit Rietveld, les élèves ont construit plusieurs pièces de mobilier inspiré des travaux de ces derniers mais en y ajoutant certaines modifications, se plaçant cette fois dans la peau d'un designer.

Chaises, tables, bancs, étagères, cabane, chariot et même kaplas géants ont pris place dans la cour de récréation au milieu des plantations réalisées l'année précédente.



SAINT-BRIEUC / 2021-2022

LA CABANE, ATELIER DE CONSTRUCTION DU MOBILIER DE L'ESPACE JEUNESSE

Le service Jeunesse de la ville de Saint-Brieuc doit déménager de ses locaux actuels. Afin de poursuivre ses activités et de continuer à accueillir les jeunes Briochins, l'opportunité d'occuper deux locaux commerciaux vides de la galerie des Champs se présente. Ces locaux sont idéalement situés en plein centre-ville, à proximité des lignes de bus et de plusieurs établissements scolaires. Cependant l'aménagement intérieur de ces locaux, précédemment occupés par une banque et un magasin de vêtements, est pensé pour accueillir des fonctions commerciales. Le service Jeunesse souhaite les modifier pour les rendre accueillants auprès des jeunes.

Le SJ fait appel au CAUE pour l'accompagner dans l'organisation d'ateliers de construction de mobilier à destination des jeunes, l'idée étant d'impliquer ces derniers dans la co-construction de leur espace.

Pendant les vacances scolaires de février, plus d'une vingtaine de jeunes s'impliquent lors d'ateliers de construction. Sont construits des chaises, des bancs, des fauteuils et des tables en bois issu d'une scierie locale. Ces différents mobiliers sont le fruit du travail de deux designers : Charlotte Perriand et Enzo Mari. Ces ateliers sont l'occasion de présenter le travail de ces concepteurs, de leur attention à la matière et à l'intelligence de leur design.

Des micro-architectures sont également imaginées afin de créer des sous espaces dans ce grand open-space. Visibles de l'extérieur à travers la vitrine, ces «cabanes» imposent une nouvelle identité aux anciens locaux commerciaux, d'où le nom «La Cabane» donné à ce nouveau lieu dédié à la jeunesse briochine.



PLÉDRAN / 2020-2021

REGARDS DE JEUNES CITOYENS

Le CAUE22 ainsi que 14 associations bretonnes ont participé à une expérimentation lancée sur l'année scolaire 2020/2021 par la DREAL Bretagne et le Rectorat de l'académie de Rennes en matière d'Education au Développement Durable.

Il s'agissait de soutenir la mise en place d'une démarche d'expression de la part des jeunes en tant qu'habitants et usagers sur la qualité de leur environnement immédiat en matière de développement durable, sur leur cadre de vie, qu'il soit urbain, semi-urbain ou rural.

Le CAUE a ainsi accompagné 23 élèves de CM2 de l'école LeTonturier à Plédran sur un projet interdisciplinaire rythmé par 3 grandes étapes.

- En premier lieu, les élèves ont pu se familiariser avec les notions de développement durable. Ils ont pu échanger et découvrir les problématiques de l'aménagement urbain et architectural et les enjeux sociaux et environnementaux liés, à l'aide d'Archibourg, un atelier pratique développé par le CAUE pour aborder les fondamentaux de l'aménagement durable d'un bourg. Ils se sont rendus à Saint-Brieuc pour découvrir la démarche de labellisation écoquartier et ont pu échanger avec les acteurs locaux pour s'ouvrir et se questionner sur la diversité des enjeux sur le territoire.

- Après cette phase d'appropriation, ils ont étudié et arpenté le bourg de Plédran et ont pu échanger regards et points de vue avec les élus de la commune et le service environnement de l'agglomération pour comprendre leur cadre de vie quotidien. Ils ont pu s'exprimer en tant qu'habitants et usagers sur leurs pratiques, sur le rapport qu'ils entretiennent avec la campagne, les espaces publics et les équipements du bourg.

- Enfin, grâce à cette analyse, ils ont traduit en maquettes leurs propositions pour faire évoluer les espaces du quotidien en intégrant les principes du développement durable à l'échelle du bourg. Chaque élève s'est attaché à adapter un



des espaces publics de la commune, et par groupe, ils ont proposé des projets urbains et architecturaux pour habiter et dynamiser le bourg.

Un livret, une vidéo et des maquettes retracent toute la réflexion menée sur l'année. L'ensemble a été exposé à la bibliothèque de Plédran de septembre à décembre 2021 au bénéfice des habitants.

Cette exposition a permis de restituer la richesse et la qualité de leur travail qui contribuera dès aujourd'hui, à nourrir les projets de demain !



SENSIBILISATION

ARCHI À L'OUEST

LE MAGAZINE DE L'ARCHITECTURE

-

Les trois CAUE bretons (22, 29, 56) s'associent pour la production d'une émission mensuelle « Archi à l'ouest », diffusée sur Tébésud et Tébéo et disponible en streaming sur les sites internet des CAUE bretons. Le CAUE des Côtes d'Armor est cette année à l'initiative des émissions suivantes :

- Habitat entre tradition et modernité
- Ville et port
- La nature en ville
- Place aux piétons

Ces vidéos sont toutes consultables sur le site de l'émission Archi à l'Ouest et sur le site du CAUE (www.caue22.fr → onglet vidéos).



SENSIBILISATION VIDÉOS

-

Depuis une dizaine d'années, le CAUE, en partenariat avec la DDTM 22, s'est engagé à accompagner les ateliers de plusieurs Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture. Le CAUE et la DDTM mettent ainsi en relation élus, enseignants et étudiants pour proposer des réponses aux problématiques de notre territoire. En partenariat avec la DDTM22, le CAUE a conçu une série de films visant à capitaliser ces ateliers riches en propositions. Ces films illustrent des pistes de projets formulées par les étudiants suivies de projets réalisés en lien avec la problématique retenue.

Trois films sont en ligne sur notre site internet :

- Mobiliser les fonds de parcelles pour ne pas s'étendre sur les espaces agricoles : atelier mené à Tressignaux / projet d'une maison construite en fond de parcelle à Quimper par Véronique Stéphan.
- Réinvestir nos espaces publics : atelier mené à Plourhan / projet du centre-bourg de Trévénéuc des agences Nunc et B. Houssais.
- Bien habiter sans s'étaler : atelier mené à Mellionnec / projet d'habitats individuels groupés de l'agence d'architecture Vidélo Ruffault à Saint-Thélo.



CONSEILS / LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

FACILHA

BIEN VIEILLIR DANS SON LOGEMENT

Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.

Facilha « bien vieillir dans son logement » est un dispositif porté par le CAUE des Côtes d'Armor et financé par le Département, via La Conférence des Financeurs, AG2R La Mondiale et Le Crédit Agricole.

Suite à l'itinérance de l'exposition en 2019 et 2020, le dispositif a évolué pour s'adapter au mieux aux contraintes sanitaires.

D'une part, l'exposition, mise en ligne sur le site du CAUE, reste disponible au prêt et a été dernièrement présentée dans les communes de Lanvallay et de Trélivan.

D'autre part, des permanences conseils « bien vieillir dans son logement » ont été accueillies régulièrement dans toutes les communautés d'agglomérations ou de communes du territoire des Côtes d'Armor à raison d'une demi-journée tous les 15 jours jusqu'en septembre 2021.

Les permanences étaient assurées par une architecte conseil qui accompagnait le public sénior dans leurs projets d'adaptation, de rénovation ou de construction, accompagnée au besoin d'un ergothérapeute.

SENSIBILISATION SCOLAIRE

ECLIS-Jury OPRP Ouvrier-ère Professionnel-le en Restaurant du Patrimoine - **ECLIS**-Jury OPEC Ouvrier-ère Professionnel-le en Ecoconstruction-**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE**-Présentation du CAUE dans le cadre d'un cours «Les métiers de l'Architecture»-**LYCÉE KERRAOUL DE PAIMPOL**-Sensibilisation BTS «Adapter son logement au vieillissement»-**LYCÉE SAINT-ILAN**-Participation au jury des BTS-**LYCÉE SAINT-ILAN**-Intervention pour des élèves de terminale STAV (bac techno)-**ITC - AUDE BRACQ**-Intervention pour des élèves de Terminale STAV «Entretiens espaces publics»-**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX** -Exposition du diplôme d'Emile Berte portant sur les friches du Port du Légué-**ÉCOLE DE PLOURHAN**-Sensibilisation scolaire «Archibourg»-Ecole de Plourhan-**ÉCOLE DE MELLIONNEC**-Sensibilisation à l'espace par le projet de la cour d'école-**ÉCOLE DE PLÉDRAN**-Lauréat de l'appel à projet Villes et villages désirables - (DREAL Rectorat) - Classe de CM2 de l'école Letonturier.

AUTRES INTERVENTIONS

DDTM22-Réalisation de 3 films pour la formation des nouveaux élus - intensification urbaine - dynamisation des centres-bourgs-**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**-Politique d'alimentation durable pour 3 stagiaires INET-**RÉGION BRETAGNE**-Rencontre «L'Agriculture urbaine» Etat/Région/EPF...-**CAFÉ DE L'ARCHITECTURE**-Participation à l'organisation du café de l'Architecture à la Galerie de Binic-Etables sur Mer-**UNION RÉGIONALE DES CAUE BRETONS**-Plusieurs rencontres des directeurs-**EXPOSITION**-Je suis Maison de Mariana Caetano-**TÉBÉO**-Co-création des émissions Archi à l'Ouest-**ASSOCIATION SOHIER**-Intervention lors de l'A.G.-**FESTIVAL ALIMENTERRE**-Participation à une table ronde



CONFÉRENCES / VISITES

LES CAFÉS DE L'ARCHITECTURE

En partenariat avec la Passerelle, la Maison de l'architecture de Bretagne et le CAUE, un groupe d'architectes costarmoricains organise les cafés dans le but de promouvoir l'architecture locale et contemporaine auprès du grand public. Du fait des contraintes sanitaires, en 2021, un seul café de l'architecture a eu lieu :

- Bâtir, habiter, édifier (en partenariat avec la galerie de Binic Etables sur mer).



FORMATION

ECLIS

-

Depuis presque 10 ans, la société coopérative d'intérêt collectif ECLIS vise à impulser, animer et coordonner une filière locale en éco-habitat au sein du Pays de Dinan. ECLIS propose une offre de formation pour les jeunes adultes. C'est dans ce cadre que le CAUE participe aux jurys de fin de formation O.P.R.P. (Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine) et O.P.E.C. (Ouvrier.ère Professionnel.le en Eco Construction). Le CAUE participe également à la formation par des interventions pédagogiques portant sur les acteurs du patrimoine et sur le repérage des patrimoines.



EXPOSITION

LA FRANCE DES CENTRES-BOURGS

-

L'association Chroniques du territoire a pour mission de développer des projets d'urbanisme culturel afin de mieux comprendre et valoriser les territoires. En 2020, pour leur résidence de création et de transmission en milieu scolaire, François Huszar et Lucie Pachot, porteurs de projets au sein de l'association, reçoivent le Prix Création en cours. Dans la continuité des réflexions et actions entamées à Scaër sur l'avenir des centres-bourgs, ils mènent le projet La France des centres-bourgs et partent à la rencontre de nouvelles communes rurales.



EXPOSITION

JE SUIS MAISON

-

Invitée par le collectif OUPS, l'artiste brésilienne Mariana Caetano a investi trois vitrines du centre-ville de Saint-Brieuc dont celle du CAUE durant le mois de mai 2021 pour y présenter l'exposition « Je suis Maison »

Je suis Maison est une invitation à réfléchir sur l'urbanisme social, fruit d'un travail que Mariana développe depuis environ quatre ans : collages et installations plastiques sur des cabanes, des favelas, des refuges et des arbres.

LA VIE INTERNE DU CAUE 22

—



L'ÉQUIPE

Équipe administration

Christophe Gauffeny / directeur-architecte
 Sylvie Le Guennic / agent comptable (nommée par le Préfet)
 Brigitte Calvez / secrétaire
 Nathalie Sébille-Raffray / secrétaire

Équipe technique

Claude Chérel-Giraud / architecte
 Léna Hinault / architecte
 Benoît Moreira / architecte
 Adèle Naour / architecte
 Anne-Claire Favrot / architecte
 Doryan Kuschner / architecte
 Valérie Vidélo / architecte
 Emilie Le Jallé / urbaniste
 Isabelle Hervio / paysagiste
 Didier Pidoux / paysagiste
 Virginie Bullio-Merlin / chargée de l'opération Facilha

Documentation et communication

Sophie Riguel / documentaliste - chargée de communication

→ De gauche à droite

Anne-Claire Favrot / Virginie Bullio-Merlin / Nathalie Sébille-Raffray / Brigitte Calvez / Sylvie Le Guennic / Christophe Gauffeny / Sophie Riguel / Isabelle Hervio / Doryan Kuschner / Valérie Vidélo / Emilie Le Jallé / Didier Pidoux / Adèle Naour / Léna Hinault / Claude Chérel-Giraud / Benoît Moreira

ACCUEIL DU PUBLIC STAGIAIRES, ASSOCIATIONS ...

Stagiaires et Service Civique de janvier à décembre 2021

CHARGUI Maurad / stage d'observation de 3^e

CLOAREC Martin / stage d'observation de 3^e

DENEUVILLE Mathieu / Lycée professionnel Jean Monnet à Quintin

DEURF Thomas / stage d'observation de 3^e

FAVROT Anne-Claire / Master 2 - Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes

GOAZIOU Léo-Paul / stage d'observation de 3^e

GOURVENNEC Coline / 2^{nde} - Lycée Ernest Renan

GUINTRAND Timothé / stage d'observation de 3^e

IONESCO Clara / 2^{nde} - Lycée Saint-Pierre Saint-Brieuc

JAGOREL Mathis / service civique

KARACA Tolga / stage d'observation de 3^e

LE HERISSE Nils / stage d'observation de 3^e

LEMIRRE Lucie / Master 2 - Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble

LOZACH Thalia / stage d'observation de 3^e

MEURIOT Malo / stage d'observation de 3^e

MORICE Violette / BTS 2 - Aménagements paysages - Ecole de Saint-Illan à Langueux

ROCHERON Bertile / Master 2 - Ecole nationale supérieure d'architecture Paris La Villette

ROUAULT Peran / stage d'observation de 3^e

VANACKER Kemila / stage d'observation de 3^e

ZEBBOUDJ Hadil / stage d'observation de 3^e

Locaux

Le CAUE met à disposition son rez-de-chaussée au public (étudiants, élus, formateurs, association ..) qui souhaiteraient se réunir, travailler, exposer... Le CAUE organise plusieurs fois par an des expositions qu'il est possible de venir consulter du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois représentants de l'État

HENNION Eric / Directeur Départemental des Territoires et de la Mer par interim

LEFORT Denis / Architecte des Bâtiments de France

KOSZYK Philippe / Inspecteur d'Académie

Six représentants des collectivités locales

ORVEILLON Thierry (Président) / Conseiller Départemental du canton de Pleslin-Trigavou

GORÉ-CHAPEL Isabelle (Vice-Présidente) / Conseillère Départementale du canton de Broons

PASQUIET Anne-Marie / Conseillère Départementale du canton de Guingamp

ROUTIER Gaëlle / Conseillère Départementale du canton de Plélo

DESBOIS Michel / Conseiller Départemental du canton de Plancoët

PAGNY Gilles / Conseiller Départemental du canton de Paimpol

Quatre représentants des professions concernées

LENNON Marie / Architecte du patrimoine

LE BARZIC Mathieu / Architecte ENSAI, représentant l'Ordre des Architectes, région Bretagne

ROBERT Benoît (Trésorier) / Architecte DPLG

NICOLAS Xavier / Géomètre-expert

Deux personnes qualifiées

BOUGUET Fabienne / Directrice à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

LASTERRE Charline / Directrice de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale

BÉOUT Pierre / Architecte ENSAIS

BROUTARD Alex / Ancien Directeur de la scène nationale La Passerelle

LE FLOHIC Alain / Président du Comité d'Animation de Robien

L'HER Stéphane / Directeur de l'Association Le Cercle, Elu à Saint-Brieuc

QUÉAU Hervé (Secrétaire) / Professeur d'Arts plastiques et de Génie Civil, lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

SAMICA Olivier / Paysagiste

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association

CHEREL Claude / Architecte-conseillère du CAUE

BILAN FINANCIER

DÉPENSES	990 909
achats	27 687
services extérieurs	71 106
autres services extérieurs	59 629
impôts et taxes	73 024
charges de personnel	749 282
location de logiciel	5 214
charges exceptionnelles	230
Matériel de transport	0
Matériel industriel	0
Matériel informatique	3 351
Ouvrages de bibliothèque	1 386
Mobilier	0
RECETTES	1 016 960
taxe d'aménagement	920 000
cotisations-collectivités	59 583
autres cotisations	755
recettes en atténuation de charges	3 639
produits financiers	1 785
recettes exceptionnelles	31 198

Direction de la publication : CAUE 22
Textes : CAUE 22
Illustration de couverture : CAUE 22
Maquette et graphisme : CAUE 22
© CAUE des Côtes d'Armor, 2022

CAUE 22 - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des Promenades, 22000 Saint-Brieuc
tél. 02 96 61 51 97 - www.caue22.fr

CAUE22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

<http://www.caue22.fr>